

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Donne un avis favorable concernant le Projet Départemental de Coopération Intercommunale (12 voix pour, 3 abstentions) ;
- Demande à Monsieur le Préfet l'extension du périmètre du SICECO pour accueillir les 24 communes du SIERT de Plombières les Dijon afin que la distribution d'électricité soit gérée par le SICECO pour l'ensemble du Département de la Côte d'Or hors la présence de la Communauté urbaine du Grand Dijon (15 voix pour) ;
- Décide de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du Lotissement du Pasquier situé rue de la Liote et de ne pas retenir la proposition de NEXITY ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet d'arrêté réglementant l'utilisation du terrain multisports et du terrain de pétanque, rédigé par la Commission « Cadre de vie » présidée par Mme Sylvie BOUBAULT et Monsieur le Maire ; (15 voix pour) ;

Monsieur Yves PAUTET, 2^{ème} vice-président au SMICTOM de la Plaine Dijonnaise présente le rapport d'activités 2014 du SMICTOM qui n'appelle aucune remarque particulière ;

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de l'Association « Les Chevalets Roburiens » pour le prêt de la salle des fêtes ;

Monsieur Philippe HOURDAIN explique que la proximité des bennes à verre et des terrains de sport (tennis, multisports, pétanque...) pose problème : endroit souvent sale, verre qui jonche le sol etc... Monsieur le Maire explique qu'il sera demandé aux agents communaux de passer plus souvent pour assurer la propreté de ce lieu mais il souhaiterait vivement que chaque citoyen respecte cet endroit, il rappelle qu'il ne s'agit pas d'une déchetterie mais bien d'un point d'apport volontaire uniquement de verre (pas de carton, pas d'ordures ménagères).

Madame Elodie BRUSCHERA demande que des panneaux de priorité à droite soient installés à l'intérieur du village, en effet, un certain nombre de priorités ne sont pas respectées, le dossier est à l'étude ;

Madame Maïté COUBAT annonce que la Directrice du Centre Social de Genlis se propose d'organiser une séance « premiers secours » pour les assistantes maternelles ;

Monsieur Claude VERDREAU fait part de l'avancement du projet de construction en face de la Boulangerie ; il souligne également la générosité des Roburiens avec la collecte de 5 000 € lors du Téléthon.

Quelques dossiers en cours (Arrêt de bus « Rue des Ducs de Bourgogne », connexion Wifi difficile à l'école maternelle, arbres à couper aux étangs, chemin piétonnier à créer pour aller au parcours de santé).